

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### La Carac reprend la branche vie de la FMP

**L'Assemblée générale de la Carac qui s'est tenue le 24 septembre a définitivement approuvé le transfert de la totalité de l'activité assurance-vie individuelle de la Fédération mutualiste parisienne (FMP). Cette décision a également été entérinée par l'Assemblée générale de la FMP le 10 octobre dernier.**

#### **La Carac renforce sa position de première mutuelle d'épargne**

Ce transfert total de l'activité assurance-vie individuelle de la FMP permet à la Carac d'intégrer à son portefeuille actuel près de 20 000 adhérents détenant des garanties d'épargne, d'épargne handicap, de rente et d'obsèques.

La Carac, qui affiche une excellente solidité financière, voit ses positions ainsi renforcées sur le secteur de l'épargne tout en restant fidèle à ses valeurs mutualistes fondatrices : solidarité, responsabilité, respect de la personne. La Carac entend ainsi préserver les intérêts des adhérents de la FMP et les faire bénéficier de son expertise.

Il est également prévu que la Carac intègre à ses équipes 6 salariés de la FMP.

En outre, la Carac entrera, à hauteur de 6 % dans le capital de la SCI, nouvellement propriétaire du Palais de la Mutualité.

#### **Retour sur les faits marquants**

- **26 novembre 2008**, placement de la FMP sous administration provisoire par l'Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (Acam).
- **Janvier 2009**, les organismes adhérents à la FNMF, déterminés à trouver une solution collective et mutualiste au problème, mettent en place un plan de soutien de la Mutualité Parisienne qui sera validé par le Conseil d'administration le 20 mars 2009.
- **9 avril 2009**, l'Acam donne un accord de principe sur le plan de soutien élaboré par la FNMF.
- **24 septembre 2009**, l'Assemblée générale de la Carac approuve le transfert de la totalité de l'activité-vie de la FMP.
- **10 octobre 2009**, l'Assemblée générale de la FMP approuve le transfert de son activité-vie à la Carac.

#### **Contact presse**

##### **Agence Zap !**

Sandrine Charbonnier ou Fanny Bezol - Tél : 01 47 04 04 47  
scharbonnier@agencezap.com - fbezol@agencezap.com

##### **Carac**

Javotte Thierry - Tél : 01 55 61 55 82  
jthierry@carac.fr